

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 215

AMENDEMENT

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 11 QUINQUIES B

À l'alinéa 8, supprimer les mots :

« et au troisième alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle (il n'y a pas de mention des tarifs au troisième alinéa du III).